

diverses sociétés d'éleveurs, en tenant compte de ce que veulent les producteurs. Nous sommes d'avis que c'est le producteur qui devrait avoir le droit de livrer les céréales à l'éleveur de son choix. On ne peut créer ce droit que si, à un centre d'écoulement déterminé, on répartit les wagons proportionnellement entre les sociétés d'éleveurs auxquelles les cultivateurs veulent remettre leur produit.

Jusqu'ici les organismes de cultivateurs ont préconisé une méthode permettant d'atteindre ce résultat recommandable. Nous avons souvent éprouvé des difficultés quand il s'agissait de persuader le Gouvernement d'adopter nos propositions, mais je regrette que, cet après-midi, certains membres du parti créditiste n'aient pas cru devoir nous appuyer.

M. Quelch: De quelle proposition s'agit-il?

M. Argue: Qu'on répartisse les wagons couverts de façon à obtenir une égalité de distribution des contingents.

M. Quelch: Le député sait que chaque fois qu'il a saisi la Chambre d'un projet de loi de ce genre, nous l'avons appuyé.

M. Argue: J'y arriverai dans un instant. On peut dire que des membres du Crédit social se sont opposés à un meilleur régime de répartition des wagons. Je veux que le compte rendu indique ce qui en est vraiment. Hier soir et aujourd'hui, les membres de notre parti se sont dits très satisfaits de la façon dont M. Milner répartit actuellement les wagons.

M. Smith (Battle-River-Camrose): Le député prétend-il que j'ai dit cela hier soir?

M. Argue: N'ai-je pas la parole, monsieur le président?

Une voix: Vous l'avez eue toute la journée!

M. Argue: On pourra répondre quand j'aurai terminé mes remarques. Dans un débat comme celui-ci, on peut prendre la parole autant de fois qu'on veut. Voici ce qu'a dit, hier soir, le député de Battle-River-Camrose, ainsi qu'en fait foi la page 3361 des *Débats*:

Cela signifie, à mon avis, qu'il règne un certain désarroi même à l'heure actuelle. Je tiens cependant à remercier, par votre intermédiaire, le contrôleur actuel des transports de la collaboration et de la politesse dont il a toujours fait preuve à mon égard. Je le dis en toute sincérité. Il est inutile de blâmer quelqu'un qui s'acquitte de son mieux de la tâche qui lui est dévolue avec les moyens dont il dispose.

Puis il a approuvé de façon générale le travail qu'accomplit le contrôleur des transports.

M. Low: Je soulève la question de privilège, monsieur le président...

M. Argue: Je dis au leader du parti créditiste...

M. Low: Je soulève la question de privilège, monsieur le président.

M. le président suppléant: L'honorable représentant de Peace-River soulève la question de privilège.

M. Low: Monsieur le président, voici en quoi consiste ma question de privilège: l'honorable député qui avait la parole avant que je me lève outrepassa les bornes de la vérité. Il accuse le représentant de Battle-River-Camrose d'avoir parlé d'une chose, alors qu'en réalité ce représentant a parlé d'une autre chose. Je conseillerais à l'honorable député d'Assiniboia de s'en tenir à la vérité, ce qu'il n'a pas démontré pouvoir faire.

M. Argue: Monsieur le président, je ne demanderai pas au leader du parti créditiste de retirer ces remarques très antiparlementaires... (*Rires*)

L'hon. M. Pickersgill: Ne soyez pas si susceptible.

M. Argue: Le député a usé de termes antiparlementaires en déclarant que je ne dis pas la vérité. Hier soir et cet après-midi certains membres du Crédit social ont approuvé, de façon générale, le travail du contrôleur des transports.

M. Byrne: Je l'ai fait, et je n'en ai pas honte.

M. Argue: Je ne les ai pas entendus demander cet après-midi que des wagons couverts soient fournis de manière à déterminer une péréquation des contingents de livraison dans les provinces des Prairies. Chaque année depuis que je suis membre du comité de l'agriculture, j'entends dire qu'à l'automne il se livre plus de blé, à partir du Manitoba, toutes proportions gardées, que de la Saskatchewan...

M. Juras: Cela vous aide.

M. Argue: ...et qu'il se livre plus de céréales, à l'automne, à partir de l'Alberta que de la Saskatchewan. On nous donne comme excuse qu'il s'agit en effet de brefs parcours. Le député d'Acadia a déclaré que c'est une situation exceptionnelle. Si je me le rappelle bien, ce n'est pas une situation exceptionnelle, car depuis bien des années au cours de la première partie de la campagne agricole les contingents de livraison en Saskatchewan sont généralement en retard et nous avons demandé, comme nous continuerons de le faire...

M. Quelch: Tout dépend s'il va vers le Pacifique ou vers l'est.